

## Attitude religieuse et option politique à Mazan et Velleron entre 1871 et 1893 (\*)

---

Entre 1871 et 1893, onze élections législatives, générales ou partielles, ont dû être organisées dans l'arrondissement de Carpentras. Or, à ces différentes occasions, le corps électoral de Mazan et celui de Velleron ont manifesté une remarquable permanence dans leur choix politique. D'une part, la commune de Mazan n'a cessé d'accorder à la droite les majorités les plus régulières et les plus confortables puisque les légitimistes ou les conservateurs y ont toujours obtenu grosso modo entre 50 et 60 % des suffrages par rapport au nombre des inscrits; ces données arithmétiques sont encore plus significatives, si l'on considère que, par exemple, en 1874, le candidat conservateur Raoul de Biliotti obtient 60 % des voix, en 1877 le légitimiste Augustin Barcelon, profitant, il est vrai, des pressions de l'ordre moral, totalise environ 67 % des suffrages, et en 1885, tournant décisif puisque l'arrondissement de Carpentras adhère au radicalisme, la droite obtient pourtant à Mazan près de 65 % par rapport aux votants. Velleron, au contraire, est de très loin le bastion le plus solide des républicains. Les conservateurs y sont inexistant; dans le meilleur des cas, en 1877, ils parviennent au chiffre de 17 % par rapport aux inscrits, et à partir de 1885, ils subissent des défaites cuisantes : 12 % en 1885, 12,7 % en 1889 et 5,5 % en 1893, alors que les républicains enregistrent des majorités écrasantes : 76,1 % en 1885, 62 % en 1893. En outre, c'est Velleron qui, dès 1881, adhère, la première de toutes les communes de l'arrondissement, au radicalisme, c'est-à-dire à l'extrême gauche républicaine.

---

(\*) Cet article est extrait d'une étude menée sous la direction de M. Guiral, concernant la *Vie politique dans l'arrondissement de Carpentras au début de la III<sup>e</sup> République*.

De semblables oppositions méritaient une tentative d'explication, à laquelle les réflexions qui suivent voudraient apporter une modeste contribution par l'analyse des facteurs religieux.

Les attitudes religieuses exercent sur les élections une incontestable pression qui, d'ailleurs, varie selon les circonstances politiques. Nous avons voulu montrer que celle exercée entre 1871 et 1893 a été d'une force et d'une permanence, qui nous ont paru décisives dans l'orientation des suffrages. Pour analyser le phénomène religieux, son importance, son rôle, nous l'avons étudié à deux niveaux différents :

En tant que l'Eglise est une réalité institutionnelle, elle s'insère, comme corps social, dans un groupe plus large, la société civile. Sur le plan de la commune, nous avons donc été amenés à étudier les rapports entre le clergé et les autorités municipales.

En tant que l'Eglise est une réalité mystique, elle est la communauté des croyants. Certes, de ces derniers la vie intérieure, en son intensité et son authenticité, échappe, par essence, à la mesure et à la statistique. Par contre, les manifestations extérieures de la vie sacramentelle et culturelle sont accessibles à l'observateur; ce sont, elles, c'est-à-dire la pratique religieuse, que nous avons repérées à Mazan et à Velleron.

#### A) LES RAPPORTS MUNICIPALITE-CLERGE

Le dépouillement des archives municipales de Mazan révèle que ces rapports sont excellents; c'est ainsi qu'en 1887, le maire, J.-M. Ripert, a été suspendu par le préfet de Vaucluse pour avoir, dans une distribution de fonds, lésé, aux dires de l'administration, l'école publique au profit de l'école libre. Bien d'autres preuves attestent l'excellence et l'étroitesse de ces relations, notamment en ce qui concerne les travaux consentis par la mairie pour l'entretien et la réfection des lieux du culte. Par exemple, dans une lettre, datée du 16 juin 1878, le curé de Mazan s'adresse au maire et aux conseillers municipaux en ces termes particulièrement confiants : « Je vous remercie très sincèrement de la bonne volonté où vous êtes pour voter les fonds nécessaires à l'achèvement de l'église », et après avoir présenté quelques critiques et quelques revendications, il conclut par ces mots significatifs : « Vous êtes

tous chrétiens, Messieurs, vous comprendrez les réticences obligées de votre curé. Pensez-y donc et votez selon votre conscience » (1). Ses demandes ayant été satisfaites (2), le prêtre revient à la charge le 10 août suivant, pour expliquer qu'il faudrait bien désormais songer à la décoration de son église :

« Monsieur le Maire et MM. les membres du conseil municipal. Lorsque seront achevées les grosses réparations que vous faites faire à l'église paroissiale, il restera encore beaucoup de travaux à exécuter à l'intérieur pour la décoration et même seulement pour l'aménagement des chapelles. Plusieurs autels sont hors de service; la chaire, toute vermoulue serait à remplacer, etc. Or, la fabrique, épuisée par des dépenses ordinaires et les quelques frais urgents qu'elle a été forcée de s'imposer, ne pourra faire face à tous les travaux nécessités par la nouvelle organisation de l'intérieur de l'église. Je m'adresse à vous, Messieurs, pour vous demander s'il ne vous serait pas possible de consacrer quelques fonds aux travaux intérieurs dont je viens de parler (3)... » La municipalité, qui a déféré chaque fois aux demandes successives du curé, accorde une nouvelle aide à l'église : « Le maire de Mazan donne avis que le dimanche 12 octobre prochain, il sera procédé par lui, en mairie, à une heure du soir, en présence de deux conseillers délégués et de Monsieur le Receveur municipal, à l'adjudication des travaux de l'Eglise dont le montant est de 14.606 Fr. 80 centimes » (4).

Ces exemples, choisis parmi cent autres, sont révélateurs du climat de courtoisie et de confiance qui règne entre le clergé maza-nais et les autorités municipales.

En revanche, la nature et le ton de ces rapports sont tout à fait différents à Velleron, où les archives paroissiales fournissent maints exemples de la tension aiguë qui règne entre la municipalité et le curé. Retenons-en quelques-uns; mince incident, mais déjà significatif : le 11 février 1872, un désaccord éclate au sujet du déplacement d'une croix, qui sert de station lors de la procession des Rogations. La municipalité a jugé nécessaire de faire enlever la croix pour établir à cet endroit une fontaine. Le conseil de

(1) Archives municipales de Mazan : liasse « Eglise ».

(2) *Ibid.* : compte rendu des séances du conseil municipal.

(3) *Ibid.* : liasse « Eglise ».

(4) *Ibid.*

fabrique n'a pas fait opposition et a demandé à l'administration municipale de lui désigner un autre emplacement. Mais, d'après le conseil de fabrique, la municipalité a offert un endroit si peu propice que la procession en serait pratiquement rendue impossible. Après quelques tergiversations, le maire a fait enlever la croix; le curé parle de profanation. Finalement, par décision préfectorale, le conseil municipal est condamné à en faire ériger une à ses frais, et dans le plus bref délai (5). En décembre 1872, incident au sujet de la clé du clocher : l'horloge étant publique, le maire refuse au curé le droit de posséder une clé personnelle (6). Autre affaire tragi-comique : en 1873, le conseil de fabrique se plaint que M. Boucherie, maire de Velleron, ait passé un bail avec la famille Bressy, lesquels Bressy « ont un café attenant à l'église. Ils ont installé sur la façade de l'église des tringles pour une tente; ils ont occupé une partie de la sacristie, le curé se plaint aussi des chants et des bruits qui gênent les offices » (7). Après le court répit de l'Ordre moral, pendant lequel un membre du conseil de fabrique, Bouvet, a été nommé maire, les mesures anticléricales s'aggravent, puisque l'autorité municipale en vient à interdire « les manifestations extérieures du culte » : en 1880 on veut empêcher la bénédiction et l'usage d'une cloche nouvellement restaurée (8). L'année suivante, le maire Blanc décrète que « les processions sont interdites dans toutes l'étendue de la commune » (9). En 1901, sera pris cet arrêté assez extraordinaire : « Nous, maire de la commune de Velleron, vu le décret du 18 germinal an X, arrêtons : le port de la soutane est interdit dans tout le territoire de la commune de Velleron » (10).

Par delà ces tracasseries et ces conflits incessants, ce tableau revêt une signification humaine et politique profonde. Le prêtre est un isolé dans le combat quasi quotidien qu'il lui faut soutenir contre une municipalité hostile et surtout contre une opinion aussi largement mal disposée. Les conservateurs existent pourtant, bien qu'en petit nombre; mais ils ne se manifestent guère sur le plan de

---

(5) Archives paroissiales de Velleron.

(6) *Ibid.*

(7) *Ibid.*

(8) *Ibid.*

(9) *Ibid.*

(10) *Ibid.*

l'action politique : lors des élections municipales, ils n'osent pas livrer bataille, et à l'occasion des élections législatives, les candidats conservateurs ne se risquent jamais à donner des réunions, qui se solderaient par un piteux échec. A Mazan, la situation est inversée : ici, le prêtre, au lieu d'être un isolé, demeure un guide écouté, respecté, vénéré (11). Sur le plan municipal, nous l'avons vu, son crédit est immense, et même plus : les intérêts du clergé et ceux de la municipalité coïncident largement. De même que, comme l'écrit M. Mesliand, « l'anticléricalisme donne la mesure des convictions républicaines » (12), de même le cléricalisme donne la mesure des convictions conservatrices.



### B) PRATIQUE ET VITALITE RELIGIEUSES

Néanmoins, « cléricalisme » et « anticléricalisme » désignent ici des idéologies, c'est-à-dire des doctrines vécues et schématisées en quelques aspects affectifs et passionnels et manifestées par des attitudes collectives, qui vont du slogan au mythe. Ce sont des attitudes politiques : on est anticlérical surtout parce qu'on est républicain (13). Mais il faut alors examiner si cette corrélation entraîne une autre, plus grave et plus significative : l'anticléricalisme, qui s'identifie aux convictions républicaines, signifie-t-il que l'on s'est détourné de la pratique et de la foi religieuses ? Autrement dit, l'anticléricalisme, en tant qu'attitude politique, est-il sous-tendu par un détachement à l'égard de la croyance et de la pratique ? Il faut donc tenter de mesurer la vitalité de chacune des deux paroisses.

Un premier indice précieux est fourni par l'état des écoles libres. A Mazan, les choses sont nettes : les écoles religieuses sont très prospères. Celle des garçons est dirigée par les Frères des

(11) A noter aussi qu'à Mazan le clergé comprenait trois prêtres : le curé et deux vicaires.

(12) *Contribution à l'étude de l'anticléricalisme à Pertuis de 1871 à 1914* (Archives de Sociologie des Religions, n° 10, 1960). Nous nous référerons souvent par la suite à cette étude dense et lucide.

(13) Inversement, on est souvent clérical parce qu'on est conservateur. Le prouve le nombre d'athées ou d'agnostiques qui sont, peu ou prou, consciemment ou non, des cléricaux.

écoles chrétiennes; celles des filles par des institutrices libres. Leurs effectifs paraissent assez élevés pour qu'en 1875 et 1876, quatre maîtresses demandent au conseil municipal de Mazan la permission de s'installer dans cette commune : le 20 mars 1875, M<sup>me</sup> Noël-Cécile Morel « désire ouvrir une école libre de filles dans une maison appartenant à sa mère, sise dans Mazan, près des Pénitents Blancs » (14); le 18 septembre de la même année « demande de Madame Marie-Anne Didier, en religion sœur Marie-Borgia »; le 3 décembre, M<sup>me</sup> Marie-Césarie Barbaroux, et le 4 octobre 1876, M<sup>me</sup> Marie Delmas viennent se joindre à M<sup>me</sup> Morel (15).

Une délibération du conseil municipal, en juillet 1883, en demandant la suppression d'un poste d'instituteur à l'école publique de garçons nous fournit sur l'importance numérique de chacun des établissements scolaires d'intéressantes précisions : « A l'école publique, 36 inscrits dont 6 adolescents » (16), « nombre tout à fait stationnaire depuis un an et qui ne semble pas devoir s'accroître » (17), alors que l'école privée de garçons compte plus de 90 élèves.

A Velleron, par contre, l'école privée connaît des vicissitudes graves, qui, finalement, apparaîtront insurmontables. Pour comprendre la genèse de cet échec, il faut remonter rapidement à 1859, date à laquelle l'institutrice laïque, M<sup>me</sup> Mulard, a donné sa démission (18). Le conseil municipal de l'époque, « considérant que le vœu du pays est de confier l'école de filles à des institutrices appartenant à une congrégation religieuse, délibère à l'unanimité que M. le Préfet veuille bien nommer aux fonctions d'institutrices communales et aux conditions ci-dessus, deux sœurs de l'Immaculée Conception » (19). Jusqu'à l'effondrement de l'Empire, les choses en restèrent là, mais dès le 27 septembre 1870, « le Comité républicain de Défense Nationale chargé des attributions municipales, considérant qu'il convient de soustraire au plus tôt les jeunes

(14) Archives municipales de Mazan.

(15) *Ibid.*

(16) Archives municipales de Mazan : cahier des délibérations du conseil municipal.

(17) *Ibid.*

(18) A la suite, semble-t-il, d'une pression exercée sur elle par l'ordre de l'Immaculée-Conception, qui, désireux de prendre en charge l'école de filles, écarta M<sup>me</sup> Mulard, en lui offrant une rente viagère de 200 F qui lui serait servie par la communauté tout le temps que les religieuses de son ordre auraient la direction de l'école. Ce procédé a été dénoncé par le conseil municipal.

(19) Archives municipales de Velleron.

enfants des écoles à l'influence décevante des congrégations religieuses... délibère : les religieuses de l'Immaculée Conception d'Avignon, chargées de l'école communale de filles sont relevées de leur fonction. Il sera ultérieurement pourvu à leur remplacement » (20). Eloignées un temps de Velleron, les religieuses sont réinstallées par le préfet Doncieux pendant l'Ordre moral. Mais en 1878, dans sa séance du 13 février, les autorités municipales s'élèvent avec véhémence contre l'existence d'une école congrégationniste concurrente de l'école publique (21). Elles se réclament des sentiments quasi unanimes de la population, signalent que les classes des religieuses n'ont jamais compté plus de 25 élèves, s'appuient sur des pétitions « en faveur du retour à la laïcité », dont, l'une en 1877, « a été recouverte de 63 signatures de pères ou mères de famille », et une autre, en janvier 1878, « a été signée par 69 pères ou mères de famille ». Le point de vue doctrinal n'a pas été oublié, puisque le conseil municipal conclut en ces termes : « Considérant que sous un gouvernement de suffrage universel, qui considère l'instruction comme la grande œuvre de régénération et d'avenir et la liberté de conscience comme un droit sacré, il y a tout lieu d'espérer que ces aspirations seront écoutées » (22). La disparition de l'école libre de filles devint inévitable. Pourtant en 1887, monseigneur Vigne, archevêque d'Avignon, décida sa reconstitution. Nous avons eu communication (23) d'un cahier, tenu par l'abbé Roux, curé de Velleron de 1905 à 1919, et relatant les efforts de M. Espenon, curé de l'époque : « En 1887, lors de sa première et unique visite pastorale à Velleron, Mgr Vigne, désolé de l'état de la paroisse, dit à M. Espenon, en présence de quelques prêtres : M. le curé, il faut créer ici une école libre de filles, c'est nécessaire. Comme celui-ci objectait la crainte fondée de n'avoir pas les ressources nécessaires, Sa Grandeur ajouta, accentuant fortement ses paroles : l'Archevêché vous paiera une religieuse, chargez-vous du reste.

De ce jour date la fondation de l'école libre. M. Espenon acheta une maison, la fit réparer, la garnit du mobilier scolaire et alla tendre la main pour assurer le traitement d'une seconde

---

(20) (21) (22) Archives municipales de Velleron.

(23) Grâce à l'obligeance de M. l'abbé Ruppin, actuel desservant de Velleron

sœur. De 1888 à 1903, l'école de Velleron fut dirigée par deux religieuses du couvent de la Providence de Gap, et de 1903 à 1906 par deux institutrices sécularisées du couvent Saint-Joseph de Marcillac (Aveyron).

Les débuts de cette chère école furent pénibles. L'ouverture des classes eut lieu au mois d'août 1888. La première année il n'y eut qu'une seule élève; au mois d'octobre 1889, une classe enfantine fut annexée à celle déjà existante. Le succès, toutefois, ne venait pas. Que faire pour l'assurer ? M. le curé eut la pensée de remplacer l'école enfantine par une école maternelle ou asile. C'était en 1894. Dieu bénit visiblement cette école; bientôt elle eut un nombre consolant d'élèves. Pendant un certain laps de temps, l'école libre de Velleron fut même assez prospère. Elle compta jusqu'à trente-cinq enfants.

En 1903, la persécution vint chasser, hélas ! les bonnes sœurs de la Providence qui s'étaient dévouées ici d'une façon admirable. Leur départ fut un rude coup pour la chère école. Deux institutrices sécularisées vinrent bientôt continuer l'œuvre, mais les élèves furent déjà moins nombreuses à la rentrée d'octobre 1903. Quelques années plus tard, survint la séparation. Du 1<sup>er</sup> octobre 1905 au 31 juillet 1906, notre école n'eut hélas, plus une seule élève.

M. le curé assista, les larmes aux yeux, à la fermeture de sa chère école pour laquelle tant et tant de sacrifices avaient été faits. C'était le 31 juillet 1906 ».

La situation scolaire à Velleron se caractérise donc par l'impossibilité, pour l'autorité ecclésiastique, d'implanter durablement des écoles libres. L'établissement d'une école de filles s'est soldé par un échec; et il n'y a jamais eu d'école libre de garçons.

Sans doute symptomatique à plus d'un égard, la question scolaire n'est pourtant que l'expression d'attitudes à l'égard de l'Eglise, plus profondes, qu'il nous faut maintenant envisager. L'analyse de la pratique, à Mazan et à Velleron, est, en effet, seule capable de nous dévoiler le véritable visage de ces deux paroisses et le comportement réel des hommes qui la composent. Nous inspirant de la répartition quadripartite des attitudes face à



l'Eglise, selon M. Le Bras (24), nous allons tenter de mesurer l'importance relative de chacun des quatre genres à Mazan et à Velleron.

Qu'en est-il d'abord des « conformistes saisonniers », c'est-à-dire de ceux qui, par coutume familiale et par tradition, se soumettent aux grands rites de la vie religieuse : baptême, mariage, sépulture ?

Les tableaux suivants consignent les résultats de notre enquête statistique pour les vingt-trois années qui s'étendent de 1871 à 1893.

*Pour Mazan :*

Naissances	1.203	Mariages	454	Décès	1.576
(25) Baptêmes	1.213	Mariages relig.	451	Obsèques relig.	1.572

*Pour Velleron :*

Naissances	687	Mariages	220	Décès	796
Baptêmes	567	Mariages relig.	175	Obsèques relig.	427

	Mazan	Velleron
Pourcentage des baptêmes par rapport aux naissances .....	100 %	82,5 %
Pourcentage des mariages religieux par rapport au nombre total des mariages	99,3 %	79,5 %
Pourcentage des obsèques religieuses par rapport aux décès .....	99,7 %	53,6 %

(24) G. Le Bras : *Etudes de sociologie religieuse* (P.U.F.) : Il s'agit des « conformistes saisonniers », des « observants réguliers », des « dévots » et des « déliés ».

(25) Ces chiffres s'expliquent par le fait qu'un certain nombre d'enfants nés en dehors de la commune sont quand même baptisés dans leur paroisse de Mazan.

On le voit : si du point de vue religieux, la situation est, à Mazan, très satisfaisante, au point que l'on a affaire à une paroisse unanimement observatrice, comme elles l'étaient presque toutes dans la France de l'ancien régime, il est loin d'en être de même à Velleron. Déjà le chiffre des baptêmes y est bas, puisque près de 20 % des enfants ne sont pas baptisés; mais l'indication la plus significative concerne les enterrements civils, dont le nombre s'élève au pourcentage, extrêmement fort et rare pour l'époque, de 47 % : à peu près un velleronnais sur deux refuse devant la mort les secours de la religion et la présence du prêtre. Il est donc permis d'avancer que Velleron, pour user de la terminologie de M. Le Bras, constitue une paroisse « déliée », dont la « déchristianisation » se révèle profonde.

Après avoir déterminé le nombre des « conformistes saisonniers » et du même coup des « déliés » (puisque les « déliés » sont ceux qui n'acceptent pas le minimum des gestes et des rites, dont se satisfont les conformistes), il convient de s'interroger sur l'importance respective des « observants réguliers », et des « dévots », dont le nombre, englobé dans celui des conformistes, exigerait d'être ventilé avec exactitude. Cette dernière opération en ce qui concerne les observants réguliers s'avère assez malaisée, en l'absence d'informations et de statistiques précises : nous n'avons pu déterminer le nombre exact de ceux qui, ici et là, assistent régulièrement à la messe dominicale et font la communion pascale. Néanmoins, nous pouvons avancer, sans grand risque d'erreur, qu'à Mazan le chiffre en est élevé, peut-être très élevé. Quelques indications éparses, recueillies dans les documents des archives paroissiales, autorisent cette hypothèse. En 1871, par exemple, dans son *Coutumier paroissial de Mazan* (26), l'abbé Méritan, curé de la paroisse, notait à l'occasion du carême : « La retraite pascale des hommes a toujours paru très utile pour attirer un plus grand nombre de communicants... Les hommes sont venus en grand nombre et les communions du second dimanche après Pâques, jointes à celles qui avaient eu déjà lieu le jour de Pâques ont dépassé le chiffre de 600 » sur environ 1.300 hommes et jeunes gens de plus de

(26) Il nous a été obligeamment communiqué par M. le curé de Mazan

18 ans (27). Même si l'on considère que le curé, porté par son zèle apostolique, a exagéré ce dernier chiffre, il reste néanmoins probable qu'à Mazan environ 50 % des hommes font leurs Pâques.

Autre fait significatif : en 1891, le curé, l'abbé Gouisset, relate que le dimanche 11 octobre, en la fête de la Maternité de la Sainte Vierge, « plus de 200 femmes se sont approchées de la Sainte Table » (28).

Paroisse chrétienne, donc, d'une grande vitalité religieuse, que confirme encore l'étude de la quatrième catégorie, selon M. Le Bras, celle des dévots, — c'est-à-dire des fervents « dont les usages principaux sont la communion fréquente, la présence aux offices mineurs, l'affiliation aux œuvres pieuses » (*Etudes de sociologie religieuse*, tome II, p. 527).

En effet, beaucoup de femmes et d'hommes sont, ici, des fervents. La prospérité des diverses congrégations, l'abondance des cérémonies et des œuvres comme le zèle des participants, en constituent des preuves éclatantes. Comme nombre de riches familles (telles les Blanchet, de *Pied-Faucon*), possèdent sur leurs propriétés des chapelles consacrées, le clergé organise, avec succès, des processions, qui se répètent chaque année, à date fixe. Pour le seul territoire de la commune de Mazan, l'on compte cinq chapelles dédiées à la Vierge : Notre-Dame-du-Rosaire, dans la ville et les quatre chapelles rurales de : Notre-Dame-la-Brune, Notre-Dame-de-Pareloup, Notre-Dame-du-Bon-Remède, Notre-Dame-de-Pied-Faucon (29). En outre, l'assistance aux offices mineurs paraît importante : l'abbé Méritan a consigné la relation de diverses cérémonies, réservées surtout à la Congrégation des hommes : « Dévotion des Quarante-Heures pour la Quinquagésime. Le dimanche de Quasimodo est exposé le Très-Saint-Sacrement avant la première Messe, la congrégation des hommes part en procession à Notre-Dame-de-Pareloup et vient, accompagnée de son directeur, à la paroisse. Là, après qu'on a récité les prières ordinaires de la congrégation et quelques autres d'usage en cette circonstance, le

(27) Le nombre des hommes, inscrits sur les listes électorales, s'élevait à environ 1.100 ; il était de 1.084 exactement en 1874.

(28) Archives paroissiales de Mazan.

(29) Voir : *Le culte de la Sainte Vierge à Mazan*, brochure éditée à Avignon, en 1888, sans nom d'auteur.

directeur fait, au pied de l'autel, avec un cierge allumé à la main, l'amende honorable, suivie du chant : *Mon doux Jésus*. Ensuite, on retourne à la chapelle en chantant le *Parce* et le *Miserere* » (30). Le dimanche de l'octave de l'Assomption est le jour de la fête de la Congrégation des hommes. A cette occasion, rapporte l'abbé Méritan, « la bénédiction du Très Saint Sacrement a été donnée avec beaucoup d'édification à la paroisse... et après la bénédiction, les prêtres sont entrés chacun à son confessionnal pour entendre les hommes » (31). Pour la procession très solennelle de Notre-Dame-la-Brune, à laquelle participent d'ailleurs le maire et le conseil municipal en entier, toutes les congrégations et confréries sont réunies; elles sont prospères et nombreuses : congrégation de Sainte-Philomène, congrégation des jeunes filles, des femmes, de Saint-Louis-de-Gonzague pour les garçons, congrégation des hommes, confréries des Pénitents Blancs et des Pénitents Noirs. La splendeur des cérémonies est telle, qu'en 1888, le journal républicain de Carpentras : *le Mont-Ventoux*, affirme avec une ironie qui dissimule mal le dépit : Il n'y a qu'un Mazan en France » (32).

Face à cette paroisse presque unanimement chrétienne et vigoureusement attachée à l'Eglise, Velleron constitue un contraste puissant, que nous connaissons déjà.

La religion est ici, à peu près exclusivement, une « affaire de femmes » (33). Cependant, même les congrégations féminines n'apparaissent pas très prospères. Jusqu'en 1870 — et cette date limite est tout à fait significative — elles furent assez florissantes, si nous en croyons un rapport sur les œuvres de la paroisse de Velleron, écrit en 1912 par l'abbé Roux (34). Elles étaient encore, en 1869, au nombre de trois : celle de Sainte-Philomène pour les demoiselles, celle de Sainte-Anne pour les mères chrétiennes et celle de la Vierge pour les jeunes filles. Or, on peut lire dans le procès-verbal de visite épiscopale, dressé en 1882, qu'à cette date la congrégation de Sainte-Philomène a disparu, que « depuis 10 ans il est impossible de recruter celle de la Sainte Vierge » et que celle de Sainte-Anne reste donc la seule existante (35). Cette

(30) *Coutumier paroissial de Mazan*.

(31) *Ibid.*

(32) *Le Mont-Ventoux*, 29 avril 1888.

(33) Presque tous les enterrements civils sont le fait d'hommes. Nous l'avons remarqué en comparant les livres d'état civil et les registres paroissiaux.

(34) et (35) Archives paroissiales de Velleron.

dernière, d'ailleurs, a perdu beaucoup de son importance : elle comprenait, en effet, 56 membres en 1868; elle tombe, en 1870, à 40 et le mouvement de désaffection se poursuit en 1872 où l'on ne compte plus que 17 membres et 13 en 1873; elle augmentera jusqu'à 33 en 1882, pour retomber à 16 en 1884, et finalement disparaître. En 1901, l'abbé Benoît Roux la reconstituera et lui donnera une vigoureuse impulsion, puisqu'en 1912, elle totalisera 50 membres, approchant ainsi, malgré les pertes de population, les chiffres d'avant 1870. (Il semble d'ailleurs que la faiblesse des congrégations féminines coïncide avec la période des luttes pour la république. Ce qui serait peut-être révélateur de l'interaction des luttes politiques et des attitudes religieuses).

Conscient de ces échecs, le curé, l'abbé Espenon, essaie de donner une impulsion nouvelle aux Tiers-ordre de Saint-François-d'Assise. Mais là encore, demi-échec pour les femmes, et échec total en ce qui concerne le recrutement masculin, puisque l'abbé Espenon note qu'en 1883, « il y a douze membres affiliés au Tiers-ordre, dont onze dames, le douzième étant le curé lui-même » (36). La faillite de l'action pastorale est extrêmement sensible chez les hommes. Un témoin qualifié nous a rapporté qu'au début de ce siècle à peine un ou deux d'entre eux assistaient — et d'ailleurs irrégulièrement — à la messe. Ce que nous avons dit à propos des obsèques civiles avait déjà révélé que ce sont les hommes surtout qui opposent à la religion un refus net et catégorique. Inutile d'évoquer, dans ces conditions, le problème des confréries et congrégations masculines : il ne peut en être question à Velleron. Même les jeunes garçons échappent à l'influence du prêtre, y compris les 80 ou 82 % de baptisés. Alors qu'en 1869, le curé signale que le catéchisme se fait tous les dimanches, son successeur se plaint en 1887 qu'on n'envoie les enfants qu'aux approches de la première communion (37). Une congrégation a été créée à leur intention en 1852, la congrégation Saint-Louis-de-Gonzague — qui va rester active jusqu'en 1869 : 38 membres en 1852, 39 en 1854, 27 en 1867; mais en 1870 brutalement, elle disparaît (38). Effondrement iden-

---

(36) Archives paroissiales de Velleron.

(37) *Ibid.*

(38) *Ibid.*

tique à celui des mouvements féminins, survenu au même moment, et qui coïncide avec l'instauration de la république — coïncidence qui, loin d'être fortuite, nous paraît apporter un élément supplémentaire en faveur de la légitimité de notre propos.



### C) CONCLUSION

Pour Mazan, les choses sont relativement simples. Au sein de cette paroisse, la communauté chrétienne se signale non seulement par le nombre de ses membres, mais par la qualité de la pratique. Certes, même au niveau de la catégorie des dévots, on peut encore parler de conformisme, dans la mesure où, par exemple, on appartient à telle confrérie de Pénitents Blancs ou à telle congrégation pieuse, par tradition. Mais — et c'est un fait très remarquable — cette tradition se révèle assez vivante, assez vigoureuse pour opposer à la république, qui s'identifie bon gré, mal gré à l'anticléricalisme, une force victorieuse de résistance. Bien entendu, il existe des républicains à Mazan, en assez grand nombre même. Mais leur audience est demeurée limitée, car la lutte contre l'Eglise, inséparable de leur choix politique, ne peut y être largement efficace; et même, il est certain qu'eux-mêmes, étant donné les chiffres de pratique religieuse cités plus haut, sont tous, au moins, des conformistes saisonniers, qui se marient à l'église, font baptiser leurs enfants et acceptent une sépulture chrétienne. Cette dernière considération n'apporte aucun démenti à l'étroitesse des liens que nous avons cru pouvoir dégager entre attitude religieuse et option politique. Elle met simplement en relief un phénomène bien connu de dynamique sociale, selon laquelle tout groupe largement majoritaire exerce, en dehors de toute violence, une pression plus ou moins forte sur la minorité. Le même phénomène se retrouve à Velleron : le petit groupe conservateur, si faible soit-il, déborde de beaucoup le « groupe », quasi inexistant, des hommes qui osent pratiquer leur religion dans ce milieu qui tend à déshabituer de la pratique par son indifférence et même son hostilité.

Les remarques précédentes nous conduisent alors à nous interroger sur le *sens* de l'anticléricalisme. Idéologie politique,

avons-nous dit — certes — mais il y a plus; que le combat pour la république s'accompagne d'une lutte contre le clergé, son influence, ses compromissions traditionnelles avec des régimes, que ce combat a précisément pour but de détruire, paraît inéluctable dans la France de ce temps. Mais l'anticléricalisme velleronnais n'est pas qu'une forme de lutte politique; il ne se borne pas à exiger que le clergé cesse d'empléter sur un domaine, qui n'est pas de son ressort; il est beaucoup plus : il débouche sur un refus de la religion et une rupture, en plus d'un cas totale, avec l'Eglise. Or, ce détachement, et surtout ce refus radical, ne peuvent avoir une simple cause politique. Comme l'écrit M. Mesliand à propos de Pertuis : « Le succès facile de l'anticléricalisme est révélateur de l'affaiblissement de la foi » (39). Cette affirmation nous semble valable en ce qui concerne Velleron : avant 1870, les signes de cet affaiblissement apparaissent nettement, les registres du conseil de fabrique accusent des déficits à partir des années 1853-54 environ (40); beaucoup de confréries perdent progressivement de leur vitalité, des obsèques civiles sont déjà pratiquées (de l'ordre de 9 % entre 1848 et 1870). Mais après 70, cet affaiblissement se transforme en effondrement. Qu'est-ce à dire ? L'anticléricalisme républicain, selon nous, n'a fait qu'accentuer et hâter une tendance déjà existante et ancienne et des dispositions latentes, dans une paroisse où la pratique religieuse dans l'ensemble était depuis longtemps déclinante. C'est à partir de cet affaiblissement de la foi que l'anticléricalisme, suscité par des impératifs politiques, a pu largement se développer et, en retour, contribuer à affaiblir encore davantage cette foi chancelante, au point de consommer en assez grand nombre des ruptures envers la religion.

Telle, au terme de cette micro-analyse, nous apparaît l'importance du facteur religieux dans les comportements électoraux. Mais il va sans dire que l'étude d'autres facteurs, et notamment des causes économiques, auraient permis de cerner mieux encore les motivations profondes des options politiques, de mieux comprendre pourquoi les hommes qui habitent Mazan, étant géographi-

---

(39) Cf. Mesliand, ouvrage cité, dont nous avons adopté les conclusions.

(40) Archives paroissiales de Velleron. En sa séance du 7 janvier 1872, le conseil de fabrique signale que « depuis au moins 15 ans la commune n'a pas fait un centime de dépense à la cure », ce qui nous fait remonter à 1857.

quement si proches de ceux de Velleron, en sont politiquement si éloignés. Des recherches devraient porter sur la valeur des exploitations, les genres de production, les modes de tenure. Toute une heuristique se dessine : Quelle était la rentabilité des exploitations rurales à Mazan et à Velleron ? Quelle importance faut-il attribuer au fait qu'à Velleron le seul mode de tenure était le faire-valoir direct, alors qu'à Mazan, si le faire-valoir direct intéresse la majorité des paysans, il n'en reste pas moins vrai que le fermage y était assez couramment pratiqué ? A Mazan, comme à Velleron, la petite propriété domine, mais à Velleron la structure sociale n'était-elle pas plus égalitaire qu'à Mazan, où existaient, semble-t-il, davantage de propriétaires aisés ?

Il est en outre probable que se sont exercées des influences personnelles dont il faudrait aussi mesurer la portée réelle. Quel rôle, par exemple, ont joué certains hommes politiques de premier plan, dont la notoriété a pu entraîner plus d'un hésitant : pour la gauche, des candidats comme le docteur Poujade et surtout Alfred Naquet ; à droite, des hommes tels que l'éminent journaliste catholique libéral Léopold de Gaillard (41) ou encore le légitimiste Augustin Barcilon, avocat réputé du barreau de Carpentras ?

En définitive, cette étude s'achève sur des interrogations multiples, tant il nous paraît certain que les options politiques témoignent, *mutatis mutandis*, de ce que Leibniz appelait « l'immense subtilité du réel ».

Francis BELLON.

---

(41) Collaborateur sous le Second Empire du *Correspondant* de Montalembert. Sur cette période, voir P. Guiral : *Prévost-Paradol, 1829-1870* (P.U.F.).